

Seul le texte prononcé fait foi

AG de l'AES, 15 mai 2014, Lucerne

Exposé du président

Kurt Rohrbach, président de l'AES

Mesdames, Messieurs,

Je suis ravi de vous accueillir aujourd'hui à l'assemblée générale de l'AES, que vous soyez représentants de nos entreprises membres, journalistes, invités ou organisateurs. Je vous remercie de votre intérêt et de votre participation.

Nous avons aujourd'hui le plaisir de nous retrouver à Lucerne.

Non contente de séduire les touristes étrangers, cette ville fascine également les mélomanes de Suisse et d'ailleurs, notamment grâce à des édifices grandioses tels que celui où nous nous trouvons actuellement. L'acoustique exceptionnelle du KKL fait honneur à tous les genres musicaux et à tous les compositeurs que l'on peut avoir le privilège d'entendre. Ce bâtiment exerce à son tour un important pouvoir d'attraction sur des musiciens et orchestres de talent, quel que soit leur style de prédilection.

Le Conseil Mondial de l'Energie, une organisation dans laquelle des fournisseurs d'énergie de presque tous les pays de la planète sont représentés, s'est lui aussi inspiré de l'univers musical lorsqu'il s'est agi d'analyser et de décrire les futures évolutions du «monde énergétique». Les deux scénarios qu'il a présentés lors du Congrès Mondial de l'Energie, organisé l'année dernière, représentent une mise en musique de l'avenir de l'énergie. Ils décrivent les orientations possibles de l'approvisionnement global en électricité d'ici à 2050. Baptisés «Jazz» et «Symphonie» par leurs auteurs, ces deux scénarios impliquent instruments, concepts, rythmiques et approches en matière de direction et de coordination musicales – en termes énergétiques, ils diffèrent fondamentalement en ce qui concerne la consommation d'électricité, le mix électrique, les émissions de CO₂, mais aussi la croissance économique.

Même si les prévisions portant sur cette période sont toujours erronées, il peut être utile de se pencher sur ces résultats, et surtout sur leurs interrelations.

Les bonnes nouvelles:

1. Aucun des scénarios ne prévoit de sous-couverture énergétique d'ici à 2050.
2. Dans les deux scénarios, la part d'énergies renouvelables progresse sensiblement.

Les mauvaises nouvelles:

1. Dans les deux cas, la consommation d'énergies fossiles en données absolues enregistre une hausse spectaculaire.
2. Même d'ici à 2050, aucune solution ne semble se profiler pour tous les individus (environ 1,2 milliard) actuellement privés d'électricité.

Pourquoi ai-je choisi d'introduire l'assemblée générale d'une association suisse par des observations sur ces scénarios?

C'est simple: il s'agit d'outils innovants, permettant d'indiquer comment évolue notre monde énergétique selon les leviers que l'on actionne – non pas dans dix ou vingt ans, mais dès aujourd'hui (au niveau international ou, comme dans les mois qui viennent, essentiellement à l'échelle de notre pays, où le débat parlementaire sur la conception de la Stratégie énergétique 2050 est plus vif que jamais).

Je tiens cependant à rappeler que nous n'évoluons pas dans un univers clos, ni sur une île, mais dans un environnement global. Afin d'évaluer correctement notre marge de manœuvre et de ne pas appliquer une mesure qui n'aurait aucun impact, il est primordial que nous comprenions les mécanismes de ce contexte international et ses effets sur nos marchés. Je suis donc ravi que Karl Rose, Directeur Senior politiques et scénarios du Conseil Mondial de l'Énergie, ait accepté de nous livrer ses impressions sur l'ensemble des tenants et des aboutissants de l'approvisionnement en énergie et des scénarios du CME suite à la partie officielle de cette assemblée générale.

La situation en Suisse est influencée de manière déterminante par l'évolution de l'environnement énergétique international – rentabilité des centrales, disponibilité et prix des sources d'énergie, tarifs des certificats d'émissions de CO₂. Il est indispensable de tenir compte de ces éléments pour trouver notre voie.

Or, de mon point de vue, ils ont été négligés dans le cadre des discussions autour de la Stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral. C'est pourquoi l'AES a toujours demandé qu'un temps suffisant soit consacré au débat pour éviter que des conclusions hâtives ne soient tirées. Notre association soutient le processus parlementaire par le biais de propositions de modifications concrètes adressées aux destinataires adéquats, au moment opportun. Forte de ses compétences et de son savoir-faire, l'AES a misé dès le départ sur une collaboration constructive pour rendre la Stratégie énergétique 2050 plus réaliste et plus facile à mettre en œuvre.

Permettez-moi d'établir à nouveau un parallèle avec le lieu où nous sommes réunis aujourd'hui. Son acoustique parfaite ne doit rien au hasard: elle est le fruit d'un équilibre optimal entre la hauteur, la largeur et la longueur de la salle, auxquelles il faut ajouter une multitude de petits détails tels que la ventilation des projecteurs, les ondes sonores à l'entrée ou les 24 000 reliefs en plâtre carrés faisant obstacle à la réflexion du son, qu'ils multiplient et répartissent dans toutes les directions.

L'acoustique de cette salle de concert est le résultat d'un travail d'ensemble. Je voudrais qu'il en soit de même avec le fonctionnement de notre système d'approvisionnement en énergie, également d'excellente qualité: il ne repose pas, lui non plus, sur l'assemblage grossier d'éléments indépendants – quelques centrales par-ci, un peu d'infrastructure de réseau par-là et un lac de retenue au milieu pour équilibrer le tout.

Il s'agit à l'inverse d'un système global qui n'est performant que lorsque la production, le transport, le stockage et la vente d'électricité sont coordonnés à la seconde près. Et contrairement à un orchestre, que l'on peut entendre même si l'acoustique est mauvaise – quoique le plaisir en soit amoindri –, l'approvisionnement en électricité est impossible sans cette cohérence d'ensemble.

Le courant ne circule pas, tout simplement.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050, il est donc essentiel de se fonder sur un concept coordonné plutôt que sur des mesures isolées.

Gros plan sur la rentabilité de la force hydraulique

La composition du mix électrique est également une combinaison de différentes technologies. A l'avenir, la Suisse devra se passer de l'énergie nucléaire, qui représente actuellement environ 40% de sa production, un volume planifiable et garanti disponible sous forme d'énergie en ruban. Si les propositions quant aux façons de compenser cette perte de production varient selon les partis politiques, il n'existe pas vraiment de modèle idéal.

L'Allemagne, dont on aurait pu vouloir s'inspirer, est finalement devenue l'exemple à ne pas suivre. Dans la perspective d'une solution globale, il est en effet peu judicieux d'intégrer au système autant d'énergie éolienne et solaire que possible, sachant que cette dernière injecte de l'électricité de manière aléatoire. Résultat: la stabilité du réseau s'effondre, la structure des prix est faussée, et les coûts supportés par les entreprises et par les ménages augmentent de façon incontrôlée. Pourtant, bien que ces faits soient connus, y compris en Allemagne, même le nouveau gouvernement n'a pas réussi à imposer ses idées initiales concernant la réforme du tournant énergétique, de nombreux événements étant survenus entre-temps.

Mais lorsque l'on construit des parcs éoliens qui n'ont presque aucune chance d'être intégrés au réseau faute de raccordement ou de vent suffisant; lorsque parallèlement, des primes sont versées pour pouvoir «réguler» – le nouveau mot à la mode – les installations éoliennes à fort rendement afin de garantir la stabilité du réseau, il convient de s'interroger sérieusement. La production stochastique dépend des possibilités de stockage. Or nous savons tous où se trouvent ces dernières: dans les Alpes suisses!

C'est également là qu'elles seront à l'avenir, et des capacités supplémentaires pourront même venir s'y ajouter. En effet, cette interdépendance sera amenée à se renforcer: plus la production stochastique dans le réseau sera importante, plus des possibilités de stockage s'avéreront nécessaires. C'est pourquoi il est d'autant plus crucial de ne pas considérer les différentes parties du système isolément, mais de toujours garder une vue d'ensemble afin de maximiser les avantages globaux.

L'eau est omniprésente, à Lucerne comme ailleurs. Vous l'avez peut-être remarqué: même notre salle est flanquée d'un canal de part et d'autre. Pour le système d'approvisionnement suisse, la force hydraulique est vitale. Elle permet de produire de l'énergie et de la stocker – bientôt, le pompage-turbinage constituera la technologie de référence en matière de stockage.

Pourtant, bien qu'elle soit politiquement souhaitée et renouvelable et qu'elle ne génère aucune émission de CO₂, l'énergie hydraulique traverse actuellement une crise profonde. Le problème ne vous est sans doute pas étranger. Il faut que notre branche, et surtout les autorités compétentes, se fassent entendre au niveau international, notamment en ce qui concerne la réforme du régime de subvention en Allemagne. Mais avant de montrer nos voisins du doigt, nous devons faire notre travail.

Pour l'AES, la façon de remettre l'énergie hydraulique sur le chemin de la rentabilité constitue un thème prioritaire. Ainsi, l'association s'investit à travers différents canaux, des travaux de ses commissions aux échanges avec les décideurs de tous les échelons. La branche dans son ensemble exige que la force hydraulique puisse faire jeu égal avec les autres énergies renouvelables et avec les centrales fossiles. Cela est cependant peu probable à court terme, surtout en raison des faibles prix du charbon et du CO₂ ainsi que des subventions octroyées aux nouvelles énergies renouvelables. Souhaitons-nous réellement un retour en force du charbon?

L'énergie hydraulique est-elle aujourd'hui un simple produit de base, ou une nécessité pour le système?

Nous sommes convaincus qu'elle est indispensable, et les chiffres ne semblent pas nous contredire: l'année dernière, les centrales hydrauliques suisses ont réalisé 57% de la production helvétique d'électricité, atteignant par la même occasion le deuxième rendement le plus élevé jamais enregistré avec plus de 68 milliards de KWh. La force hydraulique doit conserver ce rôle prépondérant. La sphère politique ne s'y est pas trompée: cette énergie constitue l'une des principales composantes de la Stratégie énergétique 2050. C'est pourquoi nous devons en prendre le plus grand soin, et il nous paraît justifié de la protéger par le biais de mesures de soutien, dont le contenu est en cours d'élaboration au Parlement. L'AES se réjouit que la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE) ait décidé, comme le rapportent les médias, de se saisir de cette question et de l'intégrer à la Stratégie énergétique 2050.

Je ne voudrais pas abuser de l'analogie avec les fromages suisses, déjà galvaudée, mais elle a le mérite d'être parlante: si l'on subventionne le gruyère, les producteurs d'emmental ne tarderont pas à exiger que leur produit soit protégé des conséquences d'une telle intervention,

tandis que si le gruyère doit s'imposer seul sur le marché, les conditions sont équitables pour tout le monde.

En d'autres termes, je peux comprendre que les exploitants de centrales hydrauliques et les investisseurs potentiels soient fatigués d'entendre que les mesures de protection de leur énergie requièrent une longue réflexion et ont tendance à fausser le marché, alors qu'ils sont justement désavantagés depuis des années par des distorsions, des conditions draconiennes et des taxes non négligeables, et sont malgré tout censés constituer un pilier essentiel de la nouvelle stratégie énergétique.

Par conséquent, il est instamment demandé aux responsables politiques de supprimer les distorsions de concurrence au sein de la branche de l'énergie, faute de quoi ils seront contraints de mettre également en place des mécanismes de protection onéreux. L'AES plaide en faveur d'une réforme et d'une limitation dans le temps de la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC). Et dans la mesure où nous savons que le Conseil fédéral entend passer d'un système d'encouragement à un système incitatif au cours de la deuxième étape de la Stratégie énergétique 2050, nous attendons des détails au sujet de l'organisation de ce dernier.

Mais comme dans l'exemple du gruyère et de l'emmental, non seulement il est possible de modifier la structure des coûts et du rendement des autres technologies, mais il faut également se pencher de plus près sur la force hydraulique: environ la moitié du prix de revient de cette énergie résulte actuellement des taxes. Et malgré la situation économique décrite, il est sans cesse question de tirer encore davantage profit des centrales. On parle d'augmentation des redevances hydrauliques, d'obligations environnementales, de nouvelles stratégies relatives au droit de retour ou de modèles de pilotage. Les parties prenantes sont les centrales, et donc les EAE, mais aussi les cantons et la Confédération. Il est de la responsabilité de *tous* de donner le coup de pouce nécessaire à la force hydraulique et de résoudre le dilemme des énergies renouvelables. Par dilemme, je me réfère à cette société à deux vitesses dans laquelle certains sont encouragés tandis que d'autres subissent toutes les contraintes. Or, si nous souhaitons accroître globalement la part des énergies renouvelables, nous ne pouvons admettre une telle inégalité de traitement, d'autant que l'énergie hydraulique représente l'un des éléments-clés de la stratégie énergétique.

Ce défi doit être relevé par l'ensemble des acteurs. En la matière, l'AES veut et peut jouer un rôle constructif.

Outre le choix des technologies utilisées dans le cadre de la production, l'efficacité énergétique constitue l'un des piliers de la Stratégie énergétique 2050. Bien que l'on évoque sans arrêt l'efficacité «énergétique» (!), le modèle se concentre presque exclusivement sur l'électricité. L'AES attend cependant du Parlement, pour des raisons de politique climatique, qu'il reconnaisse ce travers et recherche une amélioration ciblée de l'efficacité énergétique dans son ensemble.

L'électricité n'est pas le problème, elle fait partie de la solution. Un remplacement des sources d'énergie fossiles par l'électricité serait judicieux du point de vue de la protection du climat. Les mesures de la Stratégie énergétique 2050 doivent donc en tenir compte. Pour l'AES, il est indispensable que les instruments visant à accroître l'efficacité énergétique remplissent des exigences claires: ils doivent respecter les principes de causalité et de subsidiarité, être axés sur le marché et entraîner un volume de travail administratif limité. C'est la pratique, non la théorie, qui est prioritaire, et il convient de renforcer les outils qui ont fait leurs preuves.

Comme pour l'approvisionnement d'un point de vue général, l'optimisation de l'efficacité énergétique implique que l'ensemble des acteurs et des applications agissent de concert. Pour y parvenir et disposer des experts nécessaires, la Suisse doit encore mettre en place une formation adéquate. Or cette question risque de se noyer dans les discussions de politique énergétique, où priment l'orientation et les contenus de la Stratégie énergétique. Le préjudice serait fatal car, du point de vue de la branche, l'une des conditions essentielles de réussite de la Stratégie énergétique 2050 repose sur la mise à disposition d'un nombre suffisant de spécialistes qualifiés et motivés. Et c'est la branche de l'électricité, en tant qu'employeur ou en tant qu'organe chargé de concevoir et de dispenser la formation professionnelle, qui doit en priorité pallier ce manque. Consciente de sa responsabilité dans ce domaine également, l'AES a élaboré le diplôme fédéral de conseiller/ère en énergie et en efficacité énergétique et défini ses contenus. Cette formation commencera en octobre 2014; dix-huit mois plus tard, la première promotion sera opérationnelle.

La Suisse dépend non seulement de l'expertise de professionnels qui peuvent garantir la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050, mais aussi des expériences que les

collaborateurs ont déjà acquises sur le marché libéralisé. La branche de l'électricité se prépare en effet de manière intensive à l'arrivée de la concurrence.

Pas d'exception pour la Suisse

La situation actuelle d'ouverture partielle qui repose sur deux marchés en apparence distincts mais en réalité interdépendants constitue selon nous le pire des scénarios. C'est la raison pour laquelle la branche penche globalement en faveur de la libéralisation – solution qu'elle soutient déjà pour des questions de bon sens. Nous sommes tout d'abord convaincus que la distinction ne saurait être maintenue en l'état. En outre, nous n'entendons pas isoler la Suisse. Toutefois, il nous tient à cœur que les entreprises disposent d'un temps suffisant pour la mise en œuvre. Nous exigeons donc la définition de délais transitoires raisonnables pour lesquels nous nous engageons.

Nous continuons d'approuver l'idée d'un accord sur l'électricité avec l'UE. Comme je l'ai déjà exposé au début de mon allocution, notre approvisionnement énergétique est indissociable des évolutions du contexte international: la Suisse et l'UE sont de plus en plus interdépendantes: importations et exportations d'électricité, conduites de transit et part des centrales énergétiques. Dans un tel contexte, la signature d'un accord avec l'UE importe d'autant plus. Notamment parce que celle-ci se lancera à partir de 2015 dans le Market Coupling: la majorité des marchés européens de l'électricité, parmi lesquels la France, l'Allemagne et l'Autriche, seront regroupés. La Suisse se trouvera alors face à un grand espace économique intégré, qui compensera en priorité en interne – c'est-à-dire entre les pays partenaires – les fluctuations en matière de production et de stockage d'électricité. Conséquence: notre pays sera relégué au second plan, ce qui entraînera une augmentation des coûts et des risques.

Conjointement avec le Conseil fédéral, la branche espère que la reprise des négociations avec l'UE se concrétisera bientôt et elle appelle un accord de ses vœux – à l'instar de l'organisation européenne des fournisseurs d'électricité eurelectric, qui juge également celui-ci essentiel. Parallèlement, nous ne manquerons pas d'évaluer et d'exploiter la marge de manœuvre en vue d'arrangements individuels avec nos voisins.

Au cours du prochain exercice, l'AES se consacrera également aux différents domaines de la branche de l'électricité: technologies de production, réseau, marché, formation et

normalisation, sur le plan national comme international. Tout cela ne sera possible que grâce à l'engagement sans faille de nombreux collaborateurs et commissions.

Aujourd'hui, 22 000 personnes en Suisse œuvrent en faveur de la sécurité d'approvisionnement. C'est volontairement que je parle d'ouvrage, car je souhaiterais saluer ainsi les efforts consentis par ces collaborateurs méritants. Au cours des dernières années, ils ont travaillé dans un contexte très exigeant, souvent sous la pression de l'opinion publique, mais surtout dans un cadre économique toujours plus contraignant. Néanmoins, ils n'ont rien perdu de leur motivation et de leur ouverture d'esprit, capables de s'adapter aux changements et de tirer les enseignements des nouveautés. Au nom de l'AES, je vous remercie de votre engagement au sein de l'association, que ce soit au Comité, dans les commissions ou au sein des groupes de travail. Le travail de l'AES serait impensable sans les collaborateurs des secrétariats d'Aarau et de Lausanne, qui, sous la direction de Michael Frank, ont représenté les intérêts de la branche avec professionnalisme et ont fait preuve d'anticipation, tout au long de l'année.

Je vous remercie de votre attention.

AES

Hintere Bahnhofstrasse 10

5001 Aarau

E-mail: info@electricite.ch

Tél. 062 825 25 25

www.electricite.ch